

Séance du Vendredi 20 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

Étaient présents : Mme Diane ROULAND, M. Sébastien RAGOT, Mme Danielle BRUSADELLI, M. Vincent LANOE, Mmes Yvette VALLÉE, Patricia DOUILLET, MM. Arnaud ROBILLARD, Jérôme RENARD, Mme Alexandra GRANDIN

Excusé : Cécilia CERREDO (a donné pouvoir à Yvette VALLÉE)

Absent : Nicolas RICHARD

Secrétaire de séance : Mme Yvette VALLÉE.

* Approbation de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2018, à l'unanimité des membres présents.

2018-23 Installation des conseillers municipaux

5 .Institutions et vie politique - 5.6 exercice des mandats locaux

VU le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-2, L2122-8 et L2122-14 ;

VU les démissions de 4 conseillers municipaux ;

CONSIDÉRANT le résultat des élections du dimanche 15 avril 2018,

Madame la Maire précise les résultats :

Votants : 126

Exprimés : 115

Nuls : 11

Patricia DOUILLET : 83 voix

Alexandra GRANDIN : 100 voix

Arnaud ROBILLARD : 92 voix

Jérôme RENARD : 101 voix

Les conseillers, nouvellement élus, sont installés dans leurs fonctions.

2018-24 Détermination du nombre d'adjoints

5 .Institutions et vie politique - 5.6 exercice des mandats locaux

VU les articles L. 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2014-048 portant sur la rémunération de deux adjoints partagée en trois

CONSIDÉRANT que M. Sébastien RAGOT est l'unique adjoint en poste ce jour; il devient premier adjoint,

Le Conseil Municipal a proposé de nommer secrétaires : M. Vincent LANOE et Sébastien RAGOT, lesquels ont accepté.

Madame la Maire propose :

- de voter le nombre d'adjoints ensuite (maximum 3, soit 30 % de l'effectif)

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc ;

Premier et unique tour de scrutin

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Bulletins blancs / nuls : 0

Suffrages exprimés pour 2 adjoints : 0

pour 3 adjoints : 10

En vertu des résultats du vote, le nombre d'adjoints est fixé à 3 à l'unanimité.

Décide de partager à trois les indemnités qui seraient allouées à 2 adjoints.

2018-25 Élection du 2ème adjoint

5 .Institutions et vie politique - 5.6 exercice des mandats locaux

1er et unique tour de scrutin.

CONSIDÉRANT qu'il a lieu d'élire un deuxième adjoint ;

Il a été ensuite, dans les mêmes conditions, procédé à l'élection du 2ème adjoint, sous la présidence de Mme Diane ROULAND.

M. Vincent LANOË se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Bulletins blancs/nuls : 2

Suffrages exprimés : 8

M. LANOË Vincent ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 2ème adjoint et immédiatement installé.

2018-26 Élection du 3ème adjoint

5 .Institutions et vie politique - 5.6 exercice des mandats locaux

1er et unique tour de scrutin.

Il a été ensuite, dans les mêmes conditions, procédé à l'élection du 3ème adjoint.

M. Jérôme RENARD se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

Bulletins blancs/nuls : 1

Suffrages exprimés : 9

M. Jérôme RENARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été proclamé 3ème adjoint et immédiatement installé.

2018-27 COMMISSIONS

5 .Institutions et vie politique - 5.6 exercice des mandats locaux

Madame la Maire propose aux nouveaux conseillers municipaux d'intégrer les commissions existantes à savoir :

- Commission finances
- Commission Enfance, Jeunesse
- Commission Vie associative, Culture, Loisirs, Communication
- Commission Bâtiments communaux, Cimetière, Étang, Espaces verts
- Commission Voirie, Réseaux et télécommunications

Mme CERREDO souhaite intégrer la commission « fleurissement »

Mme DOUILLET intègre les commissions « Vie associative, Culture, Loisirs, Communication » et devient la Représentante auprès du syndicat territoire d'énergie.

Mme GRANDIN intègre les commissions « enfance/jeunesse, vie associative, Culture, Loisirs , Communication » et « fleurissement »

M. ROBILLARD intègre les commissions « Bâtiments communaux, Cimetière, Étang, Espaces verts » et « Voirie, Réseaux et télécommunications »

M. RENARD intègre les commissions « finance » et « Voirie, Réseaux et télécommunications ».

Les autres membres restent inchangés et ces décisions sont approuvées à l'unanimité.

Mme DOUILLET devient titulaire à Territoire d'Energie Mayenne, Monsieur LANOE reste le suppléant.

2018-28 BUDGET : FRAIS DU R.P.I.

7.1- Décisions budgétaires

VU les délibérations du du 8 décembre 2015 pour Le Ham et du 27 novembre 2015 pour la commune de Loupfougères.

CONSIDÉRANT la convention de répartition des frais du R.P.I entre les communes de Loupfougères et celle de Le Ham,

Les comptes ont été établis pour les frais de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ayant constaté les dépenses et les recettes, les membres de l'assemblée remarquent que la commune de LE HAM doit 1 313,23 € à la commune de Loupfougères.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée DÉCIDE

- de verser la somme de 1 313,23 € à la commune de Loupfougères
- Mme le Maire et le Trésorier sont chargés chacun en ce qui les concernent de l'application de la précédente décision.

2018 AFFAIRES DIVERSES

Dégradations dans le Cimetière : des pots de fleurs ont été vidés puis volés, des fleurs ont été piétinées. La gendarmerie a été prévenue.

Inauguration du parc éolien qui aura lieu le 26 mai 2018, inscriptions en mairie avant le 11 mai 2018.